



HABILITATION ELECTRIQUE H0-B0 (V)

Objectifs :

Connaitre le risque électrique, savoir s'en protéger et accomplir en sécurité les tâches fixées. Connaitre les limites d'intervention, et les obligations de chacun.

Public :

Tout salarié non-électricien travaillant au voisinage de l'électricité. Maximum de 12 personnes est recommandé

Contenu :

Formation basée sur la norme NF C 18-510 de Janvier 2012.

Cadre réglementaire, obligations et responsabilités.

Définition de l'habilitation, les différents niveaux.

Rappel des notions d'électricité et les domaines de tension.

Des dangers de l'électricité sur les personnes.

Principes et règles de protections, matériel de sécurité.

Incidents et accidents sur les ouvrages électriques et conduite à tenir.

Moyens pédagogiques :

Vidéo projection : Cours, films et photos.

Mise en pratique, support pédagogique remis au stagiaire.

Evaluation / Attestation / Certification :

Contrôle individuel des connaissances à l'issue de la formation sous forme de QCM. Une attestation de stage avec un avis d'habilitation sont adressés à l'employeur afin qu'il puisse délivrer un titre d'habilitation.



Contexte : Formation à la prévention du risque électrique en application du code du travail.

Durée : 8 h

Prérequis : Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

Renseignements :

87.23.06.06/ 40.43.73.88
commercial@tfsf.pf

Préinscription :

www.tahitiflightsservices.com

**Prenez votre envol
avec TFSF !**